**Appel à projets Mednum 49 pour l’inclusion numérique**

**Règlement**

Contexte :

Depuis 2018, les acteurs départementaux œuvrant en faveur de l’accompagnement aux usages du numérique se sont réunis au sein d’un partenariat, la Mednum 49. L’objectif de ces partenaires institutionnels, associatifs, collectivités, est de mener des réflexions et actions coordonnées afin d’aider les habitants du Maine-et-Loire à être autonomes dans les différents domaines ouverts par l’utilisation des outils numériques : communication, accès aux droits, à la culture, citoyenneté, etc.

Pour 2025, en complément des autres dispositifs de financement existants, Anjou Numérique, la Caf, la Cpam et la Msa de Maine-et-Loire mettent en œuvre cet appel à projets commun.

L’appel à projets répond aux objectifs suivants :

* Soutenir les acteurs locaux en renforçant les moyens de mise en œuvre des actions d’inclusion numérique au cœur des territoires ;
* Compléter les dispositifs financiers existants : Conférence des financeurs, Grandir en milieu rural, fonds locaux d’action sociale, projets parentalité (ex-Reaap), dispositif Conseiller numérique, etc… ;
* Encourager les actions d’inclusion numérique en direction de publics et de thématiques ciblés, et en portant une attention particulière à l’équité territoriale.

Conditions et critères d’éligibilité :

1. Zone d’intervention géographique

Le présent appel à projet s’adresse à l’ensemble des acteurs intervenant sur le département de Maine-et-Loire. Les instructeurs seront particulièrement attentifs aux projets sur des territoires moins pourvus en équipements et en services.

Les lieux de réalisation des actions peuvent être fixes ou mobiles.

1. Structures éligibles

* Les associations
* Les acteurs de l’économie sociale et solidaire : associations, coopératives, fondations, structures d’insertion par l’activité économique (SIAE), structures proposant des chantiers d'insertion, entreprises bénéficiant de l’agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale" au titre de l’article L 3332-17-1 du Code du travail.
* Les communes du Maine-et-Loire et leurs groupements.

La candidature peut être portée par plusieurs acteurs sur un même territoire souhaitant s’associer : dans ce cas, une structure représentera le projet pour l’ensemble des acteurs concernés.

1. Descriptif des actions

Les projets doivent intégrer au minimum une thématique et un public cible proposés dans les listes suivantes :

* Publics ciblés :
  + Public en situation d’insertion, familles en situation de précarité
  + Familles monoparentales
  + Public en activité
  + Jeunes âgés entre 16 et 25 ans
  + Public en situation d’illettrisme
  + Public allophone
  + Public en situation de handicap
* Thématiques abordées :
  + Actions innovantes d’accès aux droits
  + Accès aux outils numériques de santé et de prévention
  + Citoyenneté numérique
  + Projet intergénérationnel
  + Découverte des métiers du numérique
  + Numérique responsable
  + Création et loisirs numériques

1. Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles sont les frais de fonctionnement liés aux actions :

* Achat de petit matériel
* Frais de communication
* Prestations diverses, etc.

Le temps de travail de professionnels déjà pris en charge par un des co-financeurs ne pourra pas être inclus dans les dépenses éligibles.

1. Calendrier du projet

Les actions financées devront être réalisées avant le 31 août 2026.

Financement des projets :

Les porteurs de projets sont invités à déposer un dossier de demande de financement global, pouvant comporter plusieurs actions.

En cas d’éligibilité, le montant de la subvention ne pourra être supérieur à 80% du coût total du projet.

Le montant maximum accordé par projet est de 5 000 €. Les demandes de co-financement devront apparaître dans le budget prévisionnel du projet.

Accompagnement et ingénierie :

Les porteurs de projets pourront bénéficier, sur demande et sous conditions, d’un accompagnement gratuit pour le pilotage du projet (montage du dossier, ressources, etc). Cette intervention s’adresse particulièrement aux porteurs de projet sans moyen humain spécifique.

Modalités pratiques :

* Composition du dossier :
  + Dossier de demande complété (joint en Annexe1)
  + Rapport d’activité de la structure
  + Relevé d’identité bancaire.
* Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature doivent être adressés par mail au plus tard le 20 septembre 2025 à l’adresse suivante : mednum49@caf49.caf.fr.

Les projets seront étudiés par les partenaires financeurs de la Mednum 49 à l’occasion d’un comité de sélection qui se déroulera au mois d’octobre 2025.

un webinaire de présentation est proposé le mardi 2 septembre 2025, de 14h à 15h ([lien de connexion](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3Ameeting_MmZiZTlkZTUtNzIzMy00NTg5LWE5ZjEtMmNhMmRiODJhZTI2@thread.v2/0?context={"Tid"%3A"58c09f75-858a-4559-b710-c48500698fd4"%2C"Oid"%3A"f8a3a460-d4f7-43ca-965a-09688c9d41d9"}))

Evaluation des projets :

Les porteurs de projets s’engagent à transmettre un bilan des actions réalisées (trame en Annexe 2), comportant des éléments quantitatifs, qualitatifs, ainsi que le budget réel. Le bilan est attendu dans les 2 mois qui suivent la fin prévue du projet.

Modalités de versement

Le versement de la subvention sera effectué par un ou plusieurs partenaires financeurs, sur la base d’une notification ou d’une convention conclue avec chaque partenaire engagé. Les porteurs de projets s’engagent à restituer les fonds versés en cas de non réalisation de l’action financée.

**Annexe 1 Dossier de demande de subvention**

1/ Intitulé du projet :

2/ Présentation de la structure porteuse :

3/ Nom, fonction et coordonnées de la personne référente du projet :

4/ Décrivez l’origine de l’action (constats, expression de besoins du public, etc) :

5/ Lieu/territoire de l’action :

6/ Public.s ciblé.s (plusieurs réponses possibles) :

Public en situation d’insertion, familles en situation de précarité

Familles monoparentales

Public en activité

Jeunes entre 16 et 25 ans

Public allophone

Public en situation d’illettrisme

Public en situation de handicap

7/ Thématiques abordées (plusieurs réponses possibles) :

Actions innovantes d’accès aux droits

Accès aux outils numériques de santé et de prévention

Citoyenneté numérique

Projet intergénérationnel

Découverte des métiers du numérique

Numérique responsable

Création et loisirs numériques

8/ Description de l’action :

9/ Quels sont les objectifs prioritaires de l’action ?

10/ Calendrier de l’action :

11/ Quels sont les partenaires engagés à vos côtés dans la réalisation de l’action, ou pour l’orientation du public ?

11/ Que finance la subvention ?

Pour le temps de travail, préciser les professionnels concernés.

12/ Budget prévisionnel (dépenses et recettes directement affectées au projet) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***TTC***  ***pour les associations/Structures privées*** | | ***HT***  ***pour les collectivités*** | |
|  | |  | |
| ***Dépenses*** | | ***Recettes*** | |
| Achat de matériel : | € | Ressources propres : | € |
| Location, transports, hébergement : | € | Collectivités locales : | € |
| Charges de personnel : | € | Etat : | € |
| Prestations extérieures  (ex : intervenant) : | € | Organismes sociaux (à détailler) : | € |
| Autres (à détailler) : | € | Mednum 49 : montant sollicité pour le projet |  |
|  | € | Autres (à détailler) : | € |
| **SOUS TOTAL :** | **€** | **SOUS TOTAL :** | **€** |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations : | € | Mise à disposition gratuite de biens et prestations : | € |
| Personnel bénévole : | € | Personnel bénévole : | € |
| **TOTAL DES DEPENSES LIEES AU PROJET :** | **€** | **TOTAL DES RECETTES LIEES AU PROJET :** | **€** |

13/ Quels sont les critères quantitatifs et qualitatifs (atteinte des objectifs, perspectives, etc) retenus pour l’évaluation de l’action ?

**Annexe 2 Eléments de bilan à fournir**

1/ Sur quel territoire l’action s’est-elle déroulée ?

2/ Combien de personnes ont participé à l’action ?

Nombre de personnes par tranche d’âge :

* Moins de 18 ans :
* 18 – 25 ans :
* 25 – 60 ans :
* Plus de 60 ans :

3/ Avez-vous accueilli le.s public.s ciblé.s par l’action ? Précisez :

4/ Au regard des objectifs annoncés, quels **points forts** et **points d’amélioration** avez-vous identifiés ?

6/ Avez-vous repéré de nouveaux besoins à la suite de cette action ? Si oui, lesquels ?

7/ Quelles perspectives envisagez-vous après avoir mené cette action ?